



DELIBERATION N° 04/2025

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Membres en exercice	20
Membres présents	14
Pouvoirs	
Votes :	
Pour	14
Contre	
Abstentions	

Réunion du 11 mars 2025



Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 24 février 2025, s'est réuni le 11 mars 2025 à 10h, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Elisabeth BROSSARD, François CUCHEROUSET, André-Marie DEPOUTOT, Marie-Christine DURAI, représentant Damien CHARLET, Raphaël KRUCIEN, Michel LAURENT, Thierry MAIRE DU POSET, Charles PIQUARD, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel VIENET, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Marie-France BOTTARLINI, Damien CHARLET, représenté par Marie-Christine DURAI, Magali DUVERNOIS, Patrick GENRE, Géraldine LEROY, Daniel PERRIN, Patricia LIME-VIEILLE, Thierry VERNIER

VU le Code général des collectivités territoriales

Suite au vote du compte financier unique (CFU) 2024, les membres du Conseil d'administration après en avoir délibéré

DECIDENT à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

- Excédent de fonctionnement de **761 476.01 €** à affecter à l'article 002
- Excédent d'investissement de **89 854.26 €** à affecter à l'article 001

La Présidente de l'ADAT,

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 025-200066264-20250311-D04_2025-DE

